LA RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES...



POUR UNE RÉGION QUI RECONNAIT NOTRE TRAVAIL ET NOUS PAIE DÉCEMMENT

Dans les lycées et les CREPS, nous subissons les bas salaires, le ralentissement de notre carrière et l'insécurité de notre statut. Et en plus nous sommes souvent dans le viseur et les conseils de disciplines se multiplient pour les catégories C.

STOP AUX REMUNÉRATIONS AU RABAIS!

Nos rémunérations ne sont pas à la hauteur du travail exigé :

- **Des grilles en catégorie C qui se tassent au niveau du SMIC**, sans progression pour certain.e.s avant 18 ans d'ancienneté!
- Un **point d'indice gelé** qui pénalise la fonction publique
- **Un RIFSEEP versé longtemps après l'éligibilité** (en mars 2020!) à des **montants au rabais** par rapport aux agent.e.s des services généraux, et qui restent **largement inférieurs aux plafonds autorisés**
- De n**ombreuses missions en technicité non rémunérées sous couvert de polyvalence** (complément accueil, lingerie à moins de 60% du temps de travail, magasinage...), voire sur menace de ne plus y être affecté.e (non versement de NBI accueil par exemple)
- Des **postes d'encadrant.e.s sous payé.e.s** par rapport à leurs interlocuteur.e.s régionaux.ales et dans les lycées/CREPS.

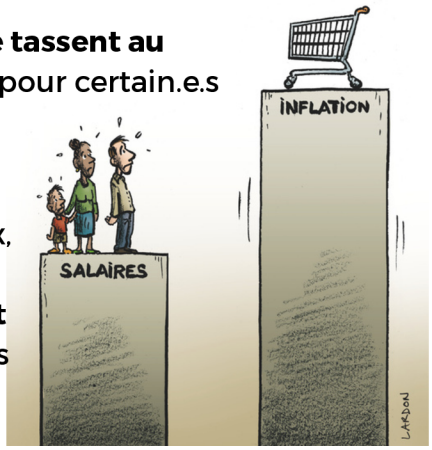

Sud agit au Tribunal, dans les instances et dans la rue :

- **En attaquant la Région sur les délibérations RIFSEEP** : sur la date de sa mise en place et sur les montants inéquitables avec les services généraux. => **Les audiences ont eu lieu en octobre. NOUS AVONS GAGNÉ NOTRE RECOURS SUR LA DATE !!! C'est une excellente nouvelle pour les agent.e.s!**
- Pour obtenir la **reconnaissance financière des métiers féminisés de l'entretien!**
- **Et en appelant régulièrement les agent.e.s à se mobiliser par la grève** pour exiger des augmentations de salaire, dans le public comme dans le privé!

INFO VICTOIRE

Sud Collectivités Territoriales Région Occitanie Solidaires **revendique :**

- **L'indexation du point d'indice sur l'inflation et la refonte des grilles indiciaires**
- **L'alignement des primes des ARL/ARC sur celles des ASG et la fin des groupes de fonction (au rabais) dédiés**
- **La non mise en place de la prime au mérite (CIA)**
- **La fin des jours de carences**
- **L'intégration du régime indemnitaire dans le traitement et sa prise en compte dans le calcul de nos pensions de retraite**
- **La rémunération de toute mission secondaire qualifiée**
- **La rémunération en technicité des métiers fortement féminisés (entretien)**

STOP A LA CONCURRENCE ENTRE AGENT.E.S!

Le service public ne peut pas être bien rendu si celleux qui le servent sont sous-payée.e.s et mis.e.s en concurrence pour mettre un peu de beurre dans les épinards



Placer les agent.e.s en concurrence pour une prime au mérite ça sert juste à moins payer tout le monde et à casser les collectifs de travail :

- Les contractuel.le.s seraient sans doute exclu.e.s car le chantage au poste suffit dans leur cas
- Ce sont les chef.fe.s et la tête de l'administration qui seraient servi.e.s d'abord, comme cela se pratique déjà avec les promotions et les avancements de grade!
- La concurrence mettrait fin au peu de solidarités encore existantes au travail, et des agent.e.s déjà discriminé.e.s le seraient encore davantage (femmes, personnes racisées, parents...)

Sud agit au Tribunal, dans les instances et dans la rue :

- **En refusant la mise en place du CIA (Complément indemnitaire Annuel = prime au mérite)**
- **En accompagnant les agent.e.s qui souhaitent faire des recours sur leurs évaluations**
- **En construisant partout où c'est possible du collectif et des solidarités pour sortir des logiques individualistes au travail!**

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

La fin des évaluations individuelles du travail
Le droit à une progression de salaire pour toutes et tous et une véritable reconnaissance des métiers et des qualifications au lieu de nous remplacer par des robots ménagers

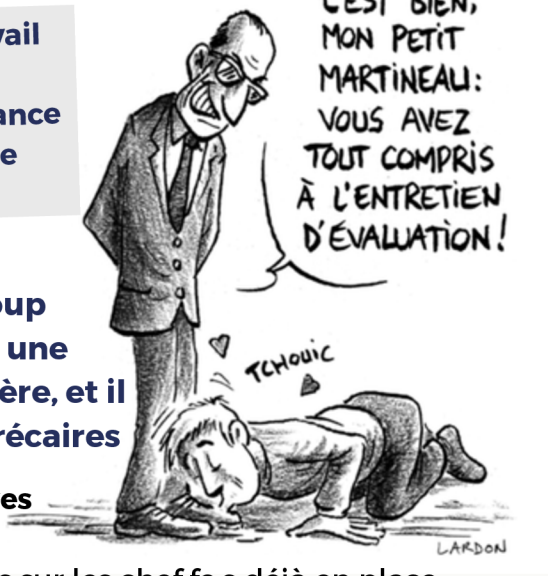

STOP AUX CARRIÈRES AU RABAIS!

A la Région, beaucoup d'ARL/ARC n'ont pas droit à une véritable progression de carrière, et il y a encore trop de personnels précaires



ARC et les ARL ont de moins en moins de perspectives d'évolution dans leur carrière :

- Les formations sont très concentrées sur les chef.fe.s déjà en place
- Les postes d'encadrement en maintenance ont disparu, et ceux du service général sont menacés par la mise en place de supers-encadrant.e.s de bassin et par la reprise de missions par les Secrétaires Généraux
- La Région ne veut pas reconnaître les technicités pour l'accès au grade d'agent.e de maîtrise, et peu d'agent.e.s de maîtrise sont nommé.e.s chaque année alors qu'il n'y a aucun quota! Cela freine toutes les carrières!



Sud agit :

- En exigeant des **formations pour toutes et tous**
- En dénonçant **les conventions Région-Lycées** et **le transfert de missions d'encadrement aux Secrétaires Générales.aux**
- **En informant de manière claire sur les primes et la rémunération sur notre site Internet : www.sudct-regionoccitanie.org**

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

Un déroulement de carrière linéaire tenant compte de l'ancienneté (ratios à 100%) , la stagiairisation des contractuel.le.s et l'embauche des apprenti.e.s
La limitation stricte du recours aux contrats précaires
La création d'emplois titulaires pour libérer du temps pour se former
L'égalité de droits entre titulaires et contractuel·le.s
De véritables perspectives d'évolution professionnelle

Pour une Région inclusive, accessible et solidaire

Pour SUD, il faut lutter contre les préjugés, les normes, les discriminations qui excluent.



STOP AU VALIDISME !

Le handicap n'est pas un problème, une organisation du travail qui exclut oui!



Au travail, le validisme se traduit par : l'absence de recherche de reclassement pour des agents ni de maintien dans l'emploi, des refus d'aménagements de poste, le non respect des restrictions, des jugements sur les compétences, l'inaccessibilité des locaux et des outils de travail, la mise à l'écart du reste de l'équipe…

Sud agit contre les discriminations à la maladie et au handicap :

- En **accompagnant** individuellement les agent.e.s
- En **saisissant le défenseur des Droits** sur les critères de promotion et avancement de grade discriminants pour les personnels malades
- En F3SCT, en **officialisant des alertes pour étayer les dossiers individuels** et en **dénonçant une organisation du travail qui produit du handicap** !

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie **revendique :**

- Des **postes adaptés** et une **accessibilité réelle**
- Une **dotation tenant compte des aménagements de poste, des temps partiels thérapeutiques, et de l'âge moyen des équipes**
- Le **maintien dans l'emploi sans discrimination**, des moyens et des formations
- De **mettre fin des préjugés, à tous niveaux**

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL!

Les inégalités de salaires, d'accès aux postes d'encadrement et la non reconnaissance de la technicité des métiers féminisés sont bien présents en Région Occitanie. Elles traduisent toutes les violences subies par les femmes et les personnes LGBTQIA+, avec par exemple la non prise en compte du sexe et du genre dans la prévention des risques professionnels.



AU Conseil Régional les femmes représentent :

- **59 % des fonctionnaires** avec une moyenne d'âge de 52 ans (âge moyen de la ménopause)
- **66% des personnels les plus précaires** (remplacement)
- **75% des temps partiels**

L'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes n'est pas mesuré dans toutes ses composantes sujétions,heures supplémentaires, NBI, technicités non rémunérées…)

Aller plus loin :

www.sudct-regionoccitanie.org

Contre les discriminations sexistes et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS), Sud obtient des avancées :

- Ajout au plan égalité Femmes-Hommes 2024-2029 d'une **fiche dédiée à la santé des femmes au travail** et **une étude fine des écarts de rémunération**
- Réalisation à venir d'une **enquête sur la santé menstruelle et hormonale** pour obtenir des aménagements de poste en cas de symptômes incapacitants liés à la ménopause, aux règle douloureuses…
- Mise en place de **salles d'allaitement** et/ou des protocoles avec les infirmeries scolaires
- **Respect de la réglementation sur l'intégration du sexe et du genre dans la prévention des risques professionnels**
- **Statistiques genrées sur les mobilités**





Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :



La mise en place d'un **observatoire interne des inégalités femmes-hommes** et une **étude de l'organisation du travail en fonction du sexe et du genre** (missions, sectorisation, accès aux formations…) dans les établissements

La **reconnaissance en technicité pour la carrière et de rémunération des métiers l'entretien, fortement féminisés donc non reconnus, assortis de missions secondaires en technicités non rémunérées**

L'**octroi d'un congé deuxième parent obligatoire**, égal au congé maternité, parce que nos carrières ont la même valeur et que l'accueil d'un bébé concerne et doit inclure les deux parents

L'**externalisation de la cellule de signalement, l'octroi systématique et immédiat de la protection fonctionnelle et la constitution de la Région comme partie civile**, ainsi que la suspension immédiate de.la présumé.e agresseur.e le temps de l'enquête administrative durant laquelle le crédit de véracité des victimes doit prévaloir

La **reconnaissance des conséquences des VSS quand elles existent dans la sphère privée**, car les conséquences de ces violences dans le travail sont importantes et elles doivent être prises en compte au travail (autorisations d'absence pour les RDV médicaux, les démarches auprès d'une assistante sociale, d'une avocate, d'une psychologue…)

Une **politique volontariste de lutte contre les ambiances sexistes** qui verrouillent la parole des femmes et des personnes LGBTQIA+ et cautionnent les agresseurs

La **tolérance ZÉRO pour toutes les discriminations faites aux personnes LGBTQIA+**

La reconnaissance des maladies professionnelles féminines, à commencer par le cancer du sein (produits d'entretien, de lingerie, travail assis, rythme de travail…)

L'amélioration de l'ambiance thermique au travail car les femmes en sont les premières victimes

A noter : SUD CT Région Occitanie a mis en place une cellule interne de recueil et de traitement des VSS pour sécuriser l'accueil des adhérentes au sein de notre syndicat

Aller plus loin :
www.sudct-regionoccitanie.org

STOP AUX VIOLENCES RACISTES AU TRAVAIL

Refuser le racisme, c'est le combattre dans ses formes les plus banalisées, au quotidien : remarques déplacées, soupçons systématiques, moqueries, surveillance excessive, humiliations… Ces micro-agressions, souvent minimisées, présentées comme des plaisanteries, ne sont pas anodines. Elles marquent les corps, brisent les parcours, rongent l'estime de soi et sont des rappels permanents du statut d'infériorité de certain.e.s et une façon de les délégitimer. En les laissant passer, on participe à leur normalisation, on rend le racisme tolérable, on ouvre la voie à des violences plus massives (médiatiques, policières, institutionnelles, physiques) comme ce qui s'est passé à Trappes. Refuser, dénoncer, visibiliser ces agressions, c'est refuser la banalisation du racisme, et défendre concrètement l'égalité et la dignité pour toutes et tous.



88 % des victimes de racisme au travail ne le signalent pas.

AU Conseil Régional, les actes racistes existent bel et bien, et restent trop peu sanctionnés :

- **Tags racistes devant plusieurs lycées ces dernières années, de plus** en plus vite effacés par les agent.e.s mais pas forcément sanctionnés - cas du lycée Pompidou (34) !
- **Propos racistes et/ou négrophobes sanctionnés mais peu évidents à faire remonter par la voie hiérarchique** - Lycée Bourquin (66), Lycée Pompidou (34)
- **Absence manifeste de volonté de sanctionner les cas d'islamophobie**, avec des victimes traitées comme des coupables comme au Lycée Vinci (34) et ce malgré la reconnaissance d'accident du travail de l'une d'elle!

Sud agit contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie :

- En **dénonçant sans hésiter tout propos raciste, antisémite ou islamophobe**, et en **accompagnant les victimes** (déclaration d'accident de travail, saisie de la cellule de signalement, dépôt de plainte, alertes en instances…)
- En **informant sur les droits des victimes et les démarches à engager sur nos supports de communication (voir notre site Internet)**
- En **inscrivant dans nos statuts l'exclusion des personnes qui feraient du prosélytisme pour des idées d'extrême droite**, une organisation politique d'extrême droite ou qui développerait des thèses racistes, discriminatoires, sexistes ou fascistes. **Pas de fachos à SUD!**



Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

- **La CDIsation des contractuel.le.s** ne disposant pas de papiers mais qui enchainent les contrats depuis plus de 6 ans!
- **L'application de la réglementation en cas de délit** (toute parole raciste, antisémite ou islamophobe est un délit), l'**octroi systématique et immédiat de la protection fonctionnelle et la constitution de la Région comme partie civile**, ainsi que la **suspension immédiate de.la présumé.e agresseur.e** le temps de l'enquête administrative durant laquelle le crédit de véracité des victimes doit prévaloir
- La **lutte contre le racisme d'ambiance** et la **tolérance zéro**
- La **lutte contre les stéréotypes racistes au travail par la formation et la sensibilisation**

Solidaires Antifasciste

L'EXTRÊME DROITE EST L'ENNEMIE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Aller plus loin :

www.sudct-regionoccitanie.org



POUR TRAVAILLER DANS DE BONNES CONDITIONS ET DANS LE RESPECT DE NOTRE SANTÉ

STOP A LA MATRICE ILLÉGALE!

Il y a trop d'"absentéisme" et ce serait la faute des agent.e.s? Pour SUD, c'est non : c'est de la faute de la Région! Et elle doit vite prendre des mesures pour arrêter de nous rendre malades!

La bataille du temps de travail doit être menée car :

- La Région ne **valorise pas les jours fériés** comme elle s'y est engagée en 2017!
- La Région **retire des jours de congés pour les agent.e.s malades** en les confondant avec des RTT, **RTT qui n'existent pas avec l'annualisation!**
- La Région **ne contrôle pas le temps de travail, alors qu'elle y est obligée**, et ne respecte pas la règlementation en ne précisant pas les jours de congés dans la matrice
- La Région **traite différemment les ARC et les ARL** (travail le samedi, horaires décalés)
- La Région ne **respecte pas la loi en imposant des congés en heures aux contractuel.le.s!**
- La Région n'a **jamais évalué les conséquences du travail en horaires tournants**, néfastes pour la santé



Sud agit au Tribunal, dans les instances et dans la rue :

- **En attaquant la Région sur le temps de travail,** avec un dossier qui pourrait faire jurisprudence sur l'annualisation! **=> sur ce dossier, on a besoin de vous pour pouvoir vous aider! Pour cela, il vous suffit d'écrire à votre encadrant.e pour lui demander où sont vos congés, "RTT", jours de temps partiels...**
- **En obtenant la mise en place d'un logiciel** de temps de travail en 2027-2028

Sud Collectivités Territoriales Région Occitanie Solidaires revendique :

- **La baisse du temps de travail de 32h à 28/h semaine** et **la retraite à 60 ans**
- Le **respect du droit au respect de leur équilibre vie personnelle - vie** professionnelle (fin des horaires coupés, des plannings tournants)
- L'**égalité de traitement entre agent.e.s** (pause méridienne incluse dans temps de travail, sujétions WE et horaires décalés harmonisés entre CREPS et Lycées
- La **consultation par les agent.e.s au futur logiciel de temps de travail**

STOP AUX SOUS EFFECTIFS ET AU TRAVAIL DÉGRADÉ!

Entre 2020 et 2026, et malgré l'ouverture de plusieurs lycées ou l'intégration de restaurations on compte:

- **La suppression de 30 postes au total dans les lycées**
- **Une polyvalence accrue en maintenance, reconnue en technicité (primes) mais plus en encadrement spécifique**
- **La perte de 100 postes de ménage**
- **La suppression de 6 postes de veilleur.euse.s de nuit,**
- **La suppression de 30 poste de magasinier.ère.s.**
- **La suppression de 10 postes de lingères**
- **La non reconnaissance de la technicité accueil; (NBI et primes)**



La baisse des effectifs et l'imposition d'un travail dégradé quasiment constant, l'absence de prévention des risques professionnels et le vieillissement des équipes sont des éléments essentiels à résoudre face à la colère légitime des lycéen.ne.s.

Sud agit en instances, via des courriers aux établissements ou encore des droits d'alerte sur les conditions de travail dégradées. La dernière en date est du 4 novembre et alerte sur la mise en place sans aucun moyen ni consultation des syndicats et des instances, de la plateforme Direct Lycées. C'est une manoeuvre démagogique, qui vise à contourner le RSST! Pire, c'est une insulte faite aux agent.e.s par notre Présidente qui dans la presse et sur ces réseaux sociaux, incite à balancer le travail mal fait en maintenance et au ménage!

Sud Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

- **L'augmentation des effectifs en maintenance, ménage et restauration**
- La **reconnaissance d'un poste complet de lingerie dans chaque lycée**
- La **réintégration des missions privatisées en maintenance** à cause des marchés P1-P2-P3 et l'évaluation de ces marchés en instance en CST
- La **fin du mode de travail dégradé** et le **droit à la déconnexion des encadrant.e.s**
- Une **évaluation des conséquences des décisions et réformes qui seront mises en place suite aux mouvements lycéens** (sur le temps de travail notamment)
- Un **plus grand respect des missions des agent.e.s**, la **mise en place d'un RSST dématérialisé accessible aux syndicats**, et l'**abrogation de la plateforme de délation "Direct Lycées"**
- **Une étude sur les différences de conditions de travail entre agent.e.s travaillant dans des lycées polyvalents, ruraux, ou professionnels, et agent.e.s travaillant dans des lycées de centre ville réputés, en commençant par la lutte contre le froid et /ou contre la chaleur!**



A SUD on n'apprécie pas trop la délation, encore moins quand celle qui incite à balancer le travail des agent.e.s est la même que celle qui ne leur donne pas les moyens de le faire dans des conditions dignes et respectueuses de leur santé morale et physique. On ne peut pas en même temps mettre en place des procédures de travail dégradé (nettoyage minimal des classes notamment) car on ne veut pas embaucher les personnels et qu'on ne protège pas leur santé, et en même temps leur reprocher de mal faire leur travail!

72 HEURES CHRONO

carole_delga Quand des sanitaires sont dégradés ou qu'une salle de classe n'est plus entretenue, les premiers à le voir sont les #lycéens.
Je veux qu'ils puissent nous le dire directement, et que @laregionoccitanie leur réponde.

Le lundi 9 novembre, nous lançons Direct Lycées. C'est un site sur lequel un lycéen, via l'oRdi qui lui est fourni, un enseignant ou un parent peut signaler un problème dans son lycée : entretien, maintenance, bâtiment en mauvais état. On peut aussi y proposer des idées pour mieux vivre au lycée.

Concrètement, on remplit un formulaire en ligne, on peut y joindre une photo, et le message arrive à la Région et au lycée. Une première réponse est donnée sous 72 heures.

Alors nous agissons là où nous le pouvons.

Le lundi 9 novembre, nous lançons Direct Lycées (« mon lycée, j'y veille »), un lien direct entre la Région et les lycéens. Sur une plateforme en ligne, ils pourront nous signaler un problème dans leur lycée ou sur leur trajet scolaire, et proposer des idées pour améliorer le quotidien.

✅ Un formulaire simple, avec photo possible
✅ Une première réponse sous 72 heures
✅ 28 lycées pilotes dès le 9 novembre, puis les 226 lycées d'Occitanie début 2027

STOP AUX VIOLENCES MANAGÉRIALES!



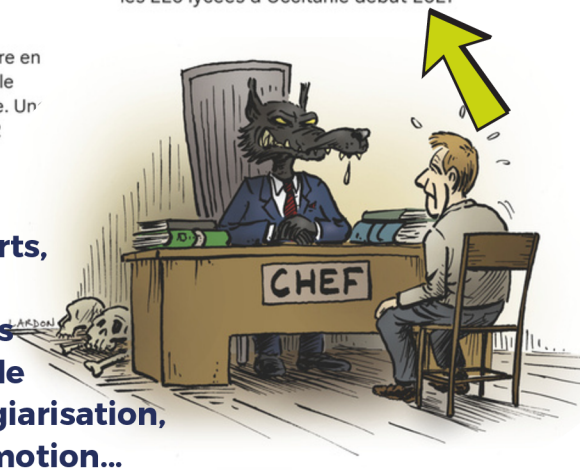

De plus en plus de rapports, de conseils de discipline, de management par les menaces (sur l'emploi du temps, le secteur, le renouvellement de contrat, ,la stagiarisation, la titularisation, les primes, la promotion...
De plus en plus aussi de surveillance avec des outils non autorisés à cette fin (vidéosurveillance, clés électroniques...).

Pour s'organiser et lutter contre la souffrance au travail, Sud est à vos côtés! La souffrance au travail engendre des risques pour la santé physique et mentale des travailleur.euses. Elle est due aux conditions d'emploi, à l'organisation du travail et aux relations de travail. C'est donc une problématique structurelle et non individuelle, sur laquelle, comme tout risque professionnel l'employeur a des obligations, notamment en termes de prévention!

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

La mise en place d'un observatoire de la souffrance au travail
La sanction et/ou le retrait de leurs postes des encadrant.e.s qui pratiquent un management harcelant, brutal, raciste, sexiste, validiste
La fin des techniques de management qui mettent les agent.e.s en concurrence
le retrait des critères comportementaux dans les évaluations professionnelles.

STOP AUX MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL!



Non respect des restrictions médicales, des RQTH, refus de reclassement, prévention primaire insuffisante notamment concernant les cancers professionnels, non respect des compétences des instances, du droit d'alerte... sans oublier la pratique de délégations non conformes aux exigences réglementaires, et l'absence de volonté d'intégrer les syndicats régionaux aux enquêtes Accident de travail et maladies professionnelles...
Le chemin est encore long pour faire plier la Région!



Sud agit pour améliorer les conditions de travail, et notre mandat d secrétariat de la F3SCT a permis d'obtenir de réelles avancées :

- La **remontée des RSST des lycées à chaque séance**
- La prise en compte de la santé des femmes et des personnes menstruées au travail (règles douloureuses, endométrioses, charge mentale, périménopause et ménopauses). **Un questionnaire va être envoyé par la DRH sur ce sujet important, nous y avons plus que largement contribué, ayant été le 1er syndicat à évoquer la question de congé hormonal et menstruel, et à faire des propositions concrètes**
- L'**intégration de la prévention genrée et sexuée** aux documents de prévention.
- La **mise en place de protocoles de prévention suite à nos alertes** (exemple avec celui sur les fientes d'oiseaux), ainsi que la prise de conscience de la nécessité de diffuser largement ceux existants (gale, lever de chaises...)

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

L'aménagement des postes de travail pour les personnes souffrant de pathologies ou étant en incapacité de travailler en période de règles douloureuses ou non, de ménopause, de périménopause...
Le respect des compétence de la F3SCT : participation des représentant..e.s des personnels aux enquêtes Accidents de travail / maladie professionnelle, activation du Registre Danger Grave et Imminent de la Région pour les ARL et les ARC, participation de l'employeur aux délégations, évaluation des modifications d'organisation du travail, ou d'outils de travail et encore beaucoup de propositions à porter!



Suivez nous sur téléphone

SUDCT Région Occitanie
Chaîne WhatsApp

Vous en voulez plus? Votez pour SUD en CST, CAP et au COS!!!

syndicat-sudct@laregion.fr
ou sudct.occitanie@laposte.net
06 85 69 18 81
ou 07 85 01 77 13

www.sudct-regionoccitanie.org

REJOIGNEZ VOTRE SECTION LOCALE